

Fenêtres de maintenance

Le centre de calcul Axians Infoma garantit une disponibilité maximale et est accessible 365 jours par an, 24h/24 et 7j./7. Sont exclus les cas de force majeure et les interruptions pour travaux de maintenance.

Fenêtres de maintenance 2022

Janvier	Vendredi	28.01.2022	22h00	jusqu'au	Dimanche	30.01.2022	18h00
Février	Vendredi	25.02.2022	22h00	jusqu'au	Dimanche	27.02.2022	18h00
Mars	Vendredi	25.03.2022	22h00	jusqu'au	Dimanche	27.03.2022	18h00
Avril	Vendredi	22.04.2022	22h00	jusqu'au	Dimanche	24.04.2022	18h00
Mai	Vendredi	20.05.2022	22h00	jusqu'au	Dimanche	22.05.2022	18h00
Juin	Vendredi	24.06.2022	22h00	jusqu'au	Dimanche	26.06.2022	18h00
Juillet	Vendredi	29.07.2022	22h00	jusqu'au	Dimanche	31.07.2022	18h00
Août	Vendredi	26.08.2022	22h00	jusqu'au	Dimanche	28.08.2022	18h00
Septembre	Vendredi	16.09.2022	22h00	jusqu'au	Dimanche	18.09.2022	18h00
Octobre	Vendredi	28.10.2022	22h00	jusqu'au	Dimanche	30.10.2022	18h00
Novembre	Vendredi	18.11.2022	22h00	jusqu'au	Dimanche	20.11.2022	18h00
Décembre	Vendredi	16.12.2022	22h00	jusqu'au	Dimanche	18.12.2022	18h00

Informations supplémentaires sur les fenêtres de maintenance

- Pendant une fenêtre de maintenance, il peut être nécessaire d'arrêter ou de redémarrer certains composants de services. Ces courtes interruptions ne sont pas communiquées aux personnes de contact concernées. Pendant cette période, il peut également y avoir des interruptions des services de communication ou d'autres services. Les interruptions plus longues (30 minutes et plus) sont communiquées par e-mail aux personnes de contact concernées pendant la fenêtre de maintenance, sauf en cas d'urgence.
- En cas d'urgence, il peut être nécessaire d'éteindre ou de redémarrer immédiatement un composant de service, même en dehors de la fenêtre de maintenance. Dans la mesure du possible, nous informons toujours au préalable les personnes de contact que vous nous avez indiquées.
- La durée effective de la maintenance dépend de la quantité et de la complexité des travaux à effectuer.
- Les travaux ont lieu la nuit ou en dehors des heures de travail normales. Si, lors de modifications, la répétition d'étapes de travail indépendantes les unes des autres s'avère nécessaire, celles-ci peuvent être réparties sur plusieurs jours.